

L'école et la maîtrise de Sainte-Marie

ont la joie de vous proposer,

à compter du **vendredi 10 janvier prochain**,

le

Club **BROADWAY**



Nous pouvons tous fredonner les airs de célèbres comédies musicales : Les Misérables, le Roi Lion, My Fair Lady, la Mélodie du Bonheur. Pour **raconter des histoires et faire passer des émotions**, l'art du *Musical* – de la comédie musicale – met l'accent sur la **maîtrise vocale**, la **danse** et l'**interprétation théâtrale**.



Sur la pause méridienne, **Mme Ana-Karina Rossi**, professeure de technique vocale de la maîtrise, proposera aux enfants intéressés une première approche de **CATS**, d'Andrew Lloyd Webber. En **version anglaise**, ils se familiariseront avec la magie de cette histoire, propice aux déguisements et à l'émerveillement, jusqu'à nous émerveiller à notre tour avec un **petit spectacle en fin d'année**



- Qui est concerné ? *Les élèves **du CE2 au CM2**. L'effectif est limité à 20 places.*
- Est-il nécessaire de posséder des bases en musique ou en théâtre pour participer ? *Pas du tout !*
- Sur quel horaire ? ***le vendredi à 12h**. Les enfants déjeuneront avant.*
- Combien cela coûte-t-il ? ***50 euros** de janvier à la fin de l'année scolaire.*
- Est-ce que mon enfant rejoint la maîtrise ce faisant ? *Le cours est financièrement porté par l'association de la maîtrise, grâce à votre cotisation. Votre enfant ne prend aucun engagement autre que celui de l'assiduité et d'un comportement approprié durant les répétitions. S'il le souhaite, il pourra rejoindre la maîtrise à son arrivée au collège.*
- **Comment s'inscrire ?** *Insérer un chèque de 50€ à l'ordre de la maîtrise dans une enveloppe au nom de l'enfant à remettre à l'accueil de l'école.*